

Histoire

Imane

Application : On découvrit le discours de Charles-François-Gabriel Moisson à l'Assemblée nationale (où se trouvent les députés) en 1792 à ~~Paris~~ ~~la source~~. La source est tirée des Archives parlementaires à Paris, Assemblée nationale. ~~Cet~~ auteur est peut-être un député, un membre de l'Assemblée nationale faisant un discours aux citoyens, et annonçant les crimes que ~~le~~ roi a commis. Ce document est subjectif car cette personne dénonce le roi avec son propre avis et un peu d'égotisme.

Application : Quelle sera la peine de Louis XVI et comment la monarchie ^{absolue} prendra-t-elle fin en 1793 ?

Après la tentative de fuite du roi à Varennes pour se rendre en Prusse avant à l'échec, il sera coupable de haute trahison. En effet, le roi a perdu la confiance des Parisiens et est emprisonné au Palais des Tuileries. De ce fait, les révolutionnaires et la garde nationale s'attaquèrent au Palais obligeant Louis Capet à se réfugier à ~~l'Assemblée~~ l'Assemblée Nationale. Ensuite, le roi se fera juger pour haute trahison. Cependant, le roi détenait une immunité, ce qui le protégeait ce qui le rendait intouchable auprès de la justice : "au moment de ses crimes la Constitution prévoyait une immunité pour le roi" (l. 10) la Constitution est un texte de loi adopté en 1793 - 1794. À la perte de cette immunité, il fut jugé puis condamné à mort. Par conséquent, cette loi qui permet de le juger "n'existe pas" (l. 7) et sera mise en place par la suite. Toutes les personnes qui

assisté au déroulement du discours mentionnant la parole afin de donner des pistes pour le roi, la plupart voit la majorité seroit pour la décapitation, la condamnation à mort mais une petite minorité proposent le sursis etc. Ces personnes-là seront par la suite au tribunal des révolutionnaires et suspectés d'appartenir aux crimes du roi. ~~Paris~~

Ensuite l'auteur utilise le terme "monstre" pour appuyer son discours car ~~sa~~ il est ~~le~~ pour but de convaincre les citoyens et dénoncer les "atrocités" de Louis XVI, effectivement Louis Capet avait pour objectif de se rendre en Prusse auprès de ses frères afin de lancer une contre-révolution sur la France et revenir à l'Ancien régime (monarchie absolue divine). Contrairement à sa, il fut pris et démasqué. La chute de la monarchie prendra fin en 1794, après la décapitation de Louis Capet (de son vrai nom) le 20 janvier 1793 et toute les personnes impliqués au roi (tel que sa femme Marie-Antoinette jugé avec la loi de suspects). [Ce * discours est relatif à celui de Robespierre (députés à l'Assemblée Nationale) qui voulut convaincre de ne pas se laisser faire avec la menace extérieur (qui, eux ~~se~~ ~~vraiment~~ étaient encore sous monarchie et craignaient que leurs citoyens prennent la même idée) et la menace intérieur (guerre civile)]
(~~ce~~ = ouverture à la conclusion)

Dans le discours, C. F. G. Maisson parle de liberté à l'égard de l'A.N. En effet, après à la suite de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen en 1791 explicite des droits et devoirs qui font l'objet de cette nouvelle république dont la liberté d'expression, isonomie (casser les 3 ordres : la noblesse, le tiers-états et le clergé dont un seul ne détient point les privilèges, cela cassera l'inégalité de l'ordre social)

font partie, la DDHC.

†

Pour conclure, la fin de la monarchie et des pouvoirs prendant fin après la prise de la Bastille le 14 juillet 1789, ce qui débute le pouvoir arbitraire (empisonner n'importe qui, à sa guise sous ~~sa~~ lettre de cachet) et fin la disparaitre la monarchie petit à petit (monarchie absolue divin puis monarchie constitutionnelle puis ensuite 1^{re} république enfin le Premier empire) [*]